

## Branles de Bourgogne & de Champagne

Le branle est à l'origine une danse française. Le terme est étymologiquement dérivé du verbe "branler". Autres noms sont également bransle, brande, brant, brando, bralle ou brawl. Dans la littérature pour luth Renaissance, on trouve environ cinq cents branles. Le branle était très populaire à l'époque du roi de France Henri III (1551-1589). L'année de la naissance de ce roi, en 1551, le "*Premier livre de tabulature de luth, contenant plusieurs motetz, chansons, fantaisies, pavanés, gaillardes, almandes, branles, tant simples qu'autres : le tout composé d'Adrian Le Roy.*" a été publié à Paris. L'"*Orchésographie et traicte en forme de dialogue, par laquelle toutes les personnes peuvent facilement apprendre et pratiquer l'exercice honnête des danses. Par Thoinot Arbeau demeurant à Langres.*" fut publié en 1589, année de l'assassinat d'Henri III. Ce dernier ouvrage constitue une ressource inestimable sur les différents types de danses de la Renaissance. On apprend par exemple qu'il existe différents types de branles, dont le branle simple, le branle double, le branle des cheveux... Certains branles font référence à des lieux, comme notre branle de Bourgogne et branle de Champagne, mais aussi le branle de Poitou, branle de Hault Barrois, branle de Malte...

Les branles étaient à l'origine des danses populaires qui étaient parfois dansées en chaîne mais généralement en cercle. On les dansait également à la cour dès le plus jeune âge. Tout le monde danse sur les mêmes pas et se serre la main. Les pas de danse se composent de simples et de doubles qui sont exécutés à gauche et à droite. Ils commencent par une révérence, une sorte de salut, suivie de pieds en l'air en grèves. Le tout est accompagné d'un tambour et d'un fifre, flûte jouée à une main puisque les deux instruments sont joués par le même musicien. Le violon peut également participer. Les branles sont souvent regroupés dans des suites. Par exemple, on commence par un branle double, aussi appelé branle commun, puis un branle simple suivi d'un branle gay. Enfin, on termine par un branle de Bourgogne, aussi appelé branle de Champagne par certains<sup>1</sup>. Arbeau explique en outre que les personnes âgées dansent le branle double et le branle simple, les jeunes mariés le branle gay et enfin les plus jeunes (ceux qui ne sont pas encore mariés) le branle de Bourgogne<sup>2</sup>. Les premiers branles pour luth se trouvent dans le recueil "*Dixhuit basses danses*" publié par Pierre Attaignant en 1530. Le premier branle dit de Champagne paraît chez Phalèse en 1549. Pour les branles de Bourgogne il faut attendre 1551. Il existe deux périodes, dont la première commence avec Adrian Le Roy : son "*Premier livre de tablature de luth*" contient neuf branles de Bourgogne. On retrouve également trois de ces neuf branles en 1563 chez Phalèse, qui publie à nouveau la série complète des neuf branles dans les anthologies de 1568 et 1571. En 1573 Jobin imprima les trois premiers branles de Bourgogne, en apportant au premier quelques diminutions supplémentaires. Et enfin en 1591 on voit réapparaître le premier et le troisième branle chez Waissel<sup>3</sup>. Toutes les versions sont quasiment identiques, sauf les diminutions chez Jobin. Le Roy et Phalèse utilisent tous deux la tablature française tandis que Jobin et Waissel utilisent la tablature allemande.

---

<sup>1</sup> Dans Phalèse 1563, Jobin 1573 et Waissel 1591 les Branles de Bourgogne sont toujours suivis ou précédés d'un Branle de Champagne.

<sup>2</sup> Orchésographie, Thoinot Arbeau, 1589, p.69

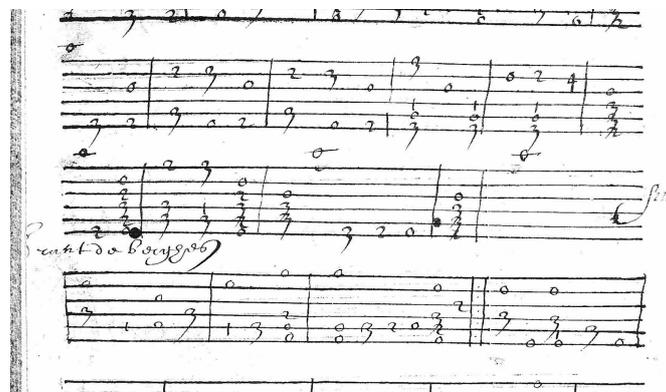
<sup>3</sup> Theatrum Musicum, Phalèse 1563; Luculentum theatrum musicum, Phalèse 1568; Theatrum Musicum, longe amplissimum, Phalèse 1571; Das ander buch newerlessner kunstlicher Lautenstück, Jobin 1573; Tabulatura Allerley Künstlicher Preambulen, Waissel 1591; Les versions pour cistre ne sont pas répertoriées séparément ici.

Le manuscrit pour luth de Pierre de Pouille, datant d'environ 1609-1615, mérite une mention particulière. Le “Brant de berghes” au f.35v reprend le troisième branle de Bourgogne de Le Roy dans la cinquième partie. Ce manuscrit, qui nécessite certainement des recherches plus approfondies, est curieusement en tablature italienne. Le “Brant de berghes” est également identique au morceau du même nom dans une épreuve d'environ 1575 pour un livre de luth perdu de... Phalèse<sup>4</sup>. La boucle est donc presque bouclée. Une deuxième période avec des branles de Bourgogne beaucoup plus courts commence également chez Phalèse, mais dans son “*Thesaurus musicus*” de 1574<sup>5</sup>. On retrouve également une de ces branles dans le livre de luth de Dallis, qui date d'environ 1583 et a un lien étroit avec les Pays-Bas<sup>6</sup>.

Les branles de Champagne des éditions ultérieures de Phalèse, Jobin et Waissel se composent de plusieurs thèmes courts et sont très similaires, tout comme celui du livre de luth de Thysius, tandis que celui de Phalèse 1549 et D-LEm Ms.II.5.32b sont beaucoup plus courts et ont un thème différent<sup>7</sup>.

Vous trouverez ci-dessous tous les branles de Bourgogne et branles de Champagne, mis dans la tablature française pour faciliter leur utilisation. Le début du premier branle de Bourgogne de Le Roy correspond mélodiquement à la deuxième phrase de “Tant vous allez douce Guillemette” du livre pour luth d'Emanuel Adriaenssen de 1584. Le début du deuxième branle présente une similitude avec les célèbres branles de villages de Jean-Baptiste Besard<sup>8</sup>. Le “Brant de berghes” de de Pouille a été initialement noté sans indications rythmiques. Les signes rythmiques ajoutés sont basés sur la version dans NL-M Coll.169 I-4, l'épreuve de Phalèse. La structure des barres de l'original a été conservée et, si nécessaire, ajustée avec des lignes de barres brisées.

Prenez du plaisir à les jouer.



F-Pn Rés.941 (Pierre de Pouille), f.35v [B]rant de berghes

<sup>4</sup> Tabulatura de leuto, F-Pn Rés.941 (Pierre de Pouille); Certaines feuilles d'une épreuve sont conservées aux Archives d'État de Maastricht pour “*Raphaelis Violae Carminum pro testudine*” (1575) ou “*Carmina in testudine*” (1578)(NL-M Coll.169 I-4). Cependant, les deux éditions de Phalèse ont été perdues. L'épreuve contient également un extrait du branle de Champagne. Voir aussi l'article de dr.Godelieve Spiessens in Geluit 44 van 2008: “*Raphael Viola, 16de-eeuwse luitcomponist herbekeken*”. Voir aussi Prof.dr.Jan W.J.Burgers en KVN, *The Lute Music Published by Pierre Phalèse*, 2023.

<sup>5</sup> Le 4.Branle [d'Arras] in Phalèse 1574, f.83r est à peu près identique au second Branle de Bourgogne d'Adrian Le Roy.

<sup>6</sup> *Thesaurus musicus*, Phalèse 1574; IRL-Dtc 410/I (Dallis). Diverses branles d'Arras apparaissent également dans les deux sources.

<sup>7</sup> *Carminum quae chely vel testudine canuntur, Liber primus*, Phalèse 1549; D-LEm Ms.II.5.32b (1555-1560) contient des ajouts manuscrits à trois livres reliés avec des œuvres d'Orlando di Lasso; NL-Lu 1666 (Thysius)

<sup>8</sup> *Pratum musicum*, Adriaenssen 1584, f.14v etc. (“*Et Guillemette avez vous desiunez*”); Diverses Piesces mises sur le luth, Ballard 1614, p.52 (second branle de village), *Novus Partus*, Besard II 1617, p.28, le second branle de village; Ce branle a de grandes ressemblances avec le sixième branle de la royne in *Testudo Gallo-Germanica*, Fuhrmann 1615, p.139, Le second livre de *Tablature de Luth*, Vallet II 1616, p.14 and GB-Eu Col.2073, f.235r.